

Cahiers de Clío 97-98, éd. par la section d'histoire de l'Université de Liège,
1989, pp. 3-26.

DES LUMIÈRES À LA RÉVOLUTION LIÉGEOISE *

Dans son numéro du 1er juillet 1789, le journal *L'Avant-Coureur*, imprimé à Tignée, faute de pouvoir l'être à Liège en raison de la censure, publiait une *Lettre aux rédacteurs* qui, à un mois en demi de l'affrontement décisif avec le régime princier, exprime la dette des futurs artisans de la Révolution locale envers leurs inspireurs. Le style enflammé du morceau y fait deviner la main d'un des directeurs du journal, ce Nicolas Bassenge que la propagande anti-philosophique rangeait dès 1781 par jeu de mots ("bas-ange") parmi les agents d'un projet satanique visant à tout renverser.

"Oui, Messieurs, vive la France !... est le cri de tous les honnêtes gens, de tous les amis du patriotisme, des vertus, des lumières, et du bonheur des hommes ! Vive la France !... Elle sauvera l'Europe... Elle sauvera l'univers ! Et à qui doit-elle cette régénération salutaire ? Aux lumières. Elle le doit à ces citoyens courageux, qui depuis cinquante ans lui ont sacrifié leurs veilles, leur repos, leur fortune : qui ont bravé, avec transport, pour préparer son bonheur, la haine aveugle des sots et des ignorants; la rage des intéressés; la cabale des partis, les persécutions des tyrans. Ils en recueillent un fruit bien doux, le seul fruit digne de leurs nobles travaux. La raison, la vérité triomphent; tous leurs vœux sont accomplis."

Pareils cris de victoire, qui devancent quelque peu l'événement, indiquent la forte continuité unissant la Révolution liégeoise et l'agitation des temps qui précèdent, entretenue en réalité depuis des années. Ce n'est pas pour rien que le principal historien de cette Révolution, Adolphe Borgnet, en date les débuts de 1785. L'histoire des idées se doit quant à elle, selon une tradition établie, de rechercher bien au-delà les "origines intellectuelles" du bouleversement, surtout quand plusieurs de ses chefs de file, à Liège, se mirent en évidence lors d'affaires nettement antérieures, dans le combat philosophique ou dans la lutte concrète pour les libertés (par exemple pendant la Révolution américaine).

On n'attendra pas qu'on reprenne ici le récit détaillé d'une telle préparation critique, exposé ailleurs ¹. Une tâche plus spécifique aurait consisté à envisager celle-

* Reproduit avec l'autorisation de l'auteur, d'après le volume accompagnant l'exposition "La Révolution liégeoise" (Crédit Communal de Belgique, 1989).

¹ On trouvera toutes les références souhaitables dans la *Belgique au 18e siècle. Bibliographie critique*, éd. W. Baeten *et al.*, Bruxelles, Vrije Universiteit, 1983, (2e éd. en préparation). Mentionnons seulement pour mémoire, outre les travaux anciens de H. Francotte et J. Küntziger, les synthèses de

ci, rétrospectivement, à la lumière des faits et des écrits de l'"heureuse Révolution". On n'a pu qu'amorcer le propos.

C'est sans doute au passage des troupes françaises de la guerre de Succession d'Autriche, à la fin des années 1740, qu'il faut faire remonter l'entrée décisive de la "philosophie" dans la principauté. En 1749, on renouvelle des édits sur la librairie où sont condamnés des traités attaquant en profondeur la religion ou la conception chrétienne de l'homme, comme les *Trois imposteurs* (le Christ est l'un d'eux) et l'*Homme-machine* de La Mettrie. Dès cette époque, la franc-maçonnerie se serait implantée dans la région, avec la loge *La nymphe de Chaudfontaine*. Les circonstances de cette introduction des Lumières restent mal connues.

On est par contre assez bien informé sur l'établissement à Liège du bureau du *Journal encyclopédique* de Pierre Rousseau, dont le titre dit le programme. Il y fut imprimé de 1756 à 1759 : le temps que les autorités religieuses prennent la mesure d'une provocation que des personnalités influentes regardaient avec complaisance. La condamnation de l'*Encyclopédie* avait rendu évident ce que dénonçait un curé liégeois comme Gilles Légipont². Privé de ses alliés, Pierre Rousseau dut faire face à une offensive appuyée sur Rome et sur l'université de Louvain. Il plia bagages en adressant à la cité un salut qui exprime bien l'idée qu'on se fera souvent d'elle au XVIIIe siècle :

"Si la persécution que nous avons essayée dans la Ville de Liège ne doit pas nous faire regretter ce séjour, au moins sommes-nous flattés d'y avoir jeté dans les esprits les germes des Sciences. Nous espérons qu'ils ne tarderont pas à s'y développer, et que Liège sortira enfin de l'ignorance où l'a tenue trop longtemps la superstition..."

R. Mortier (dans *La Wallonie. Le pays et les hommes*, 1978) et d'A. Vandegans (dans le catalogue de l'exposition *Le siècle des Lumières dans la principauté de Liège*, 1980). Il n'est pas nécessaire de reprendre ici la liste des études, bien connues, de G. de Froidcourt et M. Florin. On a par ailleurs résumé ou utilisé, dans ce qui suit, divers travaux personnels : La diffusion des idées nouvelles (Liège), dans *La vie culturelle dans nos provinces au XVIIIe siècle*, Bruxelles, Crédit Communal de Belgique, 1983, p. 87-103; La genèse de la Révolution de 1789 dans la littérature dialectale verviétoise (en coll. avec M. Cabay), dans *Etudes sur le XVIIIe siècle*, vol. 7, p. 95-106, Bruxelles, 1980; Noblesse éclairée, bourgeoisie tendre dans la principauté de Liège au XVIIIe siècle, dans *Etudes sur le XVIIIe siècle*, vol. 9, p. 9-47, Bruxelles, 1982; Raynal à Liège. Censure, vulgarisation, révolutions, à par. dans les *Studies on Voltaire; Avocats, chanoines et lectures éclairées à Liège au XVIIIe siècle*, à par. dans la *Revue française d'histoire du livre*.

² Cf. E. Helin, Contestataires et apologistes au XVIIIe siècle. Pour une nouvelle lecture de quelques écrits de G. Légipont, dans *Livres et Lumières au pays de Liège (1730-1830)*, p. 51-72, Liège, 1980.

Nous retrouverons cette image négative de Liège, qui constitue un des éléments dominants du tableau. On ne s'étonnera pas que Voltaire, recevant Herman de Trappé, qui deviendra un auteur principautaire des plus prolixes, s'en prenne au "gouvernement ecclésiastique de ce pays". La patrie de saint Lambert avait sa place marquée au chapitre de l'*Examen de Milord Bolingbroke* où Voltaire traite des "Excès de l'Eglise romaine"³ :

"Je lisais hier ce qui est rapporté dans nos histoires d'un évêque de Liège, du temps de notre Henri V. Cet évêque n'est que Jean sans pitié. Il avait un prêtre qui lui servait de bourreau; et après l'avoir employé à pendre, à rouer, à éventrer plus de deux mille personnes, il le fit pendre lui-même."

Que les idées nouvelles et le langage qui les sert aient fait des adeptes avant l'arrivée du *Journal encyclopédique*, on s'en convaincrait facilement en parcourant l'inventaire de la bibliothèque du marchand et notable verviétois Henri Heyne, mort en 1746, qui a du Voltaire, du Montesquieu et le marquis d'Argens. Le pays de Franchimont est déjà aux avant-postes. On le voit aussi au ton d'un libelle, bien oublié, de 1752, les *Courtes réflexions d'un citoyen sur l'apologie de M. Dumoulin* : c'est le premier écrit de Jacques-Joseph Fabry qu'on appellera le "père de la Révolution liégeoise". La fermentation se manifeste surtout, pour le reste, dans le domaine de l'imprimerie. L'édition locale, qui connaissait depuis longtemps (au moins depuis les imprimeurs Broncart) les ressources de la contrefaçon philosophique, fut vigoureusement stimulée par l'exemple de Pierre Rousseau, et parfois par ses commandes. Ainsi, le libraire Kints donne dès 1758 une contrefaçon d'un ouvrage parmi les plus décapants, pour les vieilles habitudes de pensée : l'*Esprit* d'Helvétius, qui réduisait, dans un climat de sensualisme athée, les préjugés de supériorité "naturelle" - on dirait aujourd'hui : génétique - dont se berçait une certaine élite bénéficiaire des privilèges de la naissance. Helvétius sera aussi imprimé par Bassompierre et Plomteux, qui procura même une première édition de ses *Oeuvres complètes*.

L'intitulé de la loge *La discrète*, fondée à Verviers vers 1760, fournit le signe sous lequel est placée la fin du règne du prince-évêque Jean-Théodore de Bavière (1744-63). Un imprimeur français de réputation douteuse, Denis de Boubers, arrive en douce dans la principauté avec son frère Louis, qui va s'établir à Bruxelles. Un réseau se met en place, qui participe activement à l'acheminement vers la France des livres de Hollande, et qui ne peut pas être sans influence sur le commerce et la lecture dans nos

³ *Mélanges*, dans *Bibliothèque de la Pléiade*, 1961, p. 1097.

régions. Parmi les ouvrages qui transitent grâce aux Boubiers figure par exemple le *Contrat social* (1762; au même moment, le libraire tournaisien Pinguet, le Nivellois Plon vendent l'*Emile* à Namur).

Les échanges avec l'extérieur s'amplifient en effet, en particulier à cause de la guerre de Sept Ans, facteur supplémentaire de francisation. Le changement des esprits se prépare aussi en dehors des murs de la capitale régionale. Nicolas Spirlet, type d'ecclésiastique moderne, lecteur de l'*Encyclopédie*, est élu abbé de Saint-Hubert. Dans ces mêmes années, vers 1760, Léonard Defrance fait à Rome l'expérience du Saint-Office, pour avoir lu l'*Espion turc*, et il est à Toulouse au moment de l'affaire Calas.

Il y apprend la mort de Jean-Théodore, que remplace en 1763 Charles d'Oultremont, un enfant du pays, dont le zèle pieux contient mal la montée du philosophisme. Si le libertin défroqué Dulaurens passe à Liège (où il écrit l'*Imirce, ou la fille de la nature*) sans trop attirer l'attention, l'évolutionniste Jean-Baptiste Robinet, qui le suit en 1766, doit y signer une rétractation publique de ses "erreurs" : une lettre pastorale de l'évêque venait de fulminer contre ceux qui exaltent "sans cesse les droits et les prestiges de la raison", en conspirant "à l'ombre d'une tolérance universelle". Ces "conspirateurs" se réunissent maintenant en sociétés. Liège voit se constituer vers 1770 la loge *La parfaite intelligence* et quelques années plus tard *La parfaite égalité*, d'inspiration plus démocratique, où l'on accueille des artisans (armurier, barbier) qui signent d'une croix. En 1771, une "association de citoyens" s'intéresse de même aux milieux populaires et à leurs ressources, à ces talents qui, "privés d'instruction, par défaut de fortune, languissent dans la médiocrité". Mise en évidence liée à l'*Encyclopédie* : on mesure ce qu'un développement des arts mécaniques, soutenu par l'école, pourrait apporter à "l'industrie nationale". Même la gazette de Liège, qui ne fait pas de politique locale, discute rénovation. C'est dans cette atmosphère de débat passionné qu'intervient en 1772 l'élection du prince Velbruck, dont G. de Froidcourt a raconté le règne "éclairé".

L'accélération du changement nous contraint à immobiliser l'image pour envisager d'une autre manière, dans sa verticalité sociale, la pénétration des idées qui acquièrent alors une sorte de statut institutionnel, par les créations de Velbruck. La "bienfaisance", "l'humanité" se traduisent dans l'ouverture d'écoles (dessin industriel, accouchement), dans des projets de fiscalité plus équitable, etc. Qu'il y ait un écart entre les propositions de Velbruck et leur réalisation, nul n'en doutera après avoir lu les travaux de M. Florkin. Plusieurs de ces "nouveautés", du reste, formaient le parcours obligé du bon souverain à la mode : il suffit de lire le palmarès de Stanislas Ier, gravé

sur sa statue à Nancy, pour s'en rendre compte. La mise à jour fit choc, et durablement, parfois non sans injustice. Répondant à une préoccupation très vive de son époque, Velbruck veut s'attaquer au problème de la misère, du paupérisme. Mais son projet d'"hôpital général" peut se traduire par : enfermement à la manufacture. Le chevalier de Heusy, la tête liégeoise la plus philosophique du moment, a d'autres conceptions (*Essai sur le projet de l'établissement d'un hôpital général dans la ville de Liège*, 1773). A le lire, "on se croit transporté vingt ans plus tard, aux plus beaux jours de la Convention, lorsque sont réaffirmés les droits sacrés des pauvres à la bienfaisance et au travail" (D. Jozic). Pourtant, les révolutionnaires ne ménageront pas le chevalier ("Habitué à voir des prisonniers, il voudrait voir la liberté en prison" : *Cri général du peuple liégeois*), tandis qu'ils s'attendriront au souvenir de Velbruck.

Celui-ci montra le mieux son engagement "philosophique" quand il défendit contre l'acharnement du synode, en 1781, le jeune Nicolas Bassenge, poursuivi pour avoir écrit à la gloire de l'abbé Raynal son fameux poème de la *Nymphe de Spa*. On verra plus loin l'une ou l'autre manifestation de ce qu'on a pu appeler l'"anticléricisme" du prince-évêque⁴. Jusqu'à quel point ces attitudes étaient-elles partagées par le haut-clergé ? Un Ecossois, Robinson, montre la principale loge du pays dirigée par les "dignitaires de l'Eglise", écoutant des satires dignes de Voltaire. Quant à la Société Libre d'Emulation, créée par Velbruck en 1779, elle offre l'intérêt d'ouvrir davantage son personnel vers la philanthropie et sur la gauche : confrontée à la Révolution, elle montrera qu'il y a Lumières et Lumières. Celles de l'abbé de Paix ne lui permettent pas d'accepter le nouveau régime; celles de ses confrères Bassenge ou Henkart, qui font là leurs premières armes, les porteront à la tête de la révolte.

L'Emulation cristallise aussi un patriotisme liégeois qu'avait ranimé l'élection de Charles d'Oultremont, un prince qui savait parler "bonnement wallon". Ce sentiment national est enflammé par quelques belles réussites à l'étranger : les succès parisiens de Grétry, du graveur Demarteau et des frères Grandjean, oculistes, les relations du physicien Villette avec l'abbé Nollet... Le baron de Villenfagne les célèbre avec un sens extrêmement vif, et nouveau semble-t-il, de l'actualité. Son *Discours préliminaire aux Oeuvres choisies* du baron de Walef (1779) signale de manière flatteuse le "pittoresque" de DeFrance, qui fait "présentement l'admiration de Paris". Son *Discours sur les artistes liégeois* lu à l'Emulation en février 1782 annonce la mort de Louis Dreppe, à qui l'on attribue l'une des gravures les plus suggestives de la propagation des Lumières dans les classes populaires : *L'apprentissage de la lecture*, d'après une

⁴ D. Jozic (éd.), *Lettres de Fr.-Ch. de Velbruck à Cl.-Et. Darget, son ministre à Paris (1773-78)*, dans *Annuaire d'histoire liégeoise*, t. 15-18, 1974-1977, lettre 71.

composition de DeFrance. Le talent, l'ingéniosité se manifestent aussi dans les arts mécaniques. Les expositions qu'organise l'Emulation leur font une place. C'est également une nouveauté. Les ressources de productivité du *peuple* viennent renforcer les vertus de la *nation*, dont la plus actuelle, l'amour de la liberté, est exaltée sur tous les tons. Les étrangers sont, sur ce point, tenus à l'enthousiasme. De passage à Liège en 1780, Fabre d'Eglantine félicite Grétry d'appartenir à un "peuple enchanté" chez qui "tout est libre" : "Ici l'antique Rome / retrouverait son sceau sur le front de chaque homme" (*Le triomphe de Grétry*). Le thème est fermement attaché à l'image de la principauté - aussi solidement que le motif du "paradis des prêtres". *L'Encyclopédie* elle-même le consacre quand elle présente celle-ci comme une sorte de "république". En 1772, le Français Michel Deschamps écrit au sujet d'un Etat "placé presque au milieu de l'Europe" : "Je le regarde comme le plus libre de cette partie du monde". Son compatriote Saint-Péravi, qu'impressionne le "peuple innombrable, actif, laborieux" de la cité, parle du "plus heureux gouvernement" dans son *Poète voyageur* de 1781.

"Fière d'y conserver ses droits et ses franchises,
sous l'abri d'un triple pouvoir,
la liberté tient ses assises..."

L'année suivante, Pierre-Joseph Henkart, qui deviendra une des figures de proue de la Révolution, systématise le propos en séance de l'Emulation, dans son poème de la *Liberté nationale*. La thèse est triomphale, et indique l'échauffement des têtes, bien avant la Révolution. La nation anglaise a perdu l'esprit de liberté, qu'elle doit réapprendre "à ses dépens" de "ses propres enfants", les colons américains. La Hollande républicaine a subi la corruption du luxe oriental. Venise n'est plus ce qu'elle était. L'inventaire fait ressortir le bonheur de vivre dans un pays seulement comparable à "l'heureuse Helvétie", "asile encore sacré de la démocratie".

L'esprit des journaux rapporte les applaudissements qui accueillirent la présentation du poème, dans son numéro d'avril 1782. Créé dans la principauté dix ans plus tôt, ce périodique de compilation était alors qualifié de "code du philosophisme" par l'archevêque de Malines, non sans quelque hyperbole. Rendant compte de la séance du 25 février, il relate encore l'intervention de l'abbé de Paix, qui propose à l'Emulation un *Plan d'occupations* où "l'étude de l'histoire nationale" comporte "l'examen", dit le journal, "de quelques lois trop dures, promulguées dans des temps de barbarie". Il fait écho à la lecture d'un *Mémoire sur l'état actuel de quelques manufactures à feu*, dont l'auteur est reconnu "bon citoyen". Un autre ami de la félicité publique, "un italien domicilié à Liège", offre un prix de quatre louis à celui

qui concevrait *les moyens les plus praticables pour contribuer à obtenir quelque diminution sur le prix du pain et de la bière, en faveur des pauvres*. Bref, l'Emulation vibre "au patriotisme le plus éclairé", sous la houlette d'un "prince bienfaisant".

Les épanchements de sensibilité qu'amplifie le journal rend un peu suspecte tant d'unanimité. Les Lumières dont on chante le culte sont noyées dans de telles larmes... On voudrait distinguer plus précisément, au delà d'un accord rhétorique sur de grands principes parfois vagues, les convictions des uns et des autres, les types de philosophisme qui se répandent, quand c'est possible. Prenons l'exemple des bibliothèques particulières, qui donnent un éclairage sur la diffusion. Voltaire est de loin le philosophe le plus lu (ou le plus acheté), mais c'est surtout comme poète de la *Henriade* et comme historien. On sait par une étude classique de D. Mornet combien le Rousseau politique restait rare, dans les bibliothèques parisiennes d'Ancien Régime. L'écrivain n'est pas mal représenté sur les rayonnages liégeois, même s'il semble parfois qu'on achète le *Contrat social* en tant qu'ouvrage de droit. On peut en dire autant de *l'Esprit des lois*, une lecture favorite des avocats; Henkart a même deux éditions des œuvres de Montesquieu⁵. Au pays des libertés civiles et du Tribunal des XXII, la réforme du droit intéresse nécessairement : on a donc aussi une préférence pour Beccaria et son *Traité des délits et des peines*, d'autant que l'ouvrage serait proposé en contrefaçon locale, d'après un tableau de Léonard Defrance.

Après Montesquieu, on trouve au palmarès une importante littérature dénonçant les méfaits de la colonisation, les crimes accomplis contre les "bons sauvages" (inoffensifs ou inférieurs) sous la bannière de l'Évangile. Ici voisinent Raynal et *l'Histoire des deux Indes*, Marmontel, Corneille de Pauw. Les idées humanitaires rallient tous les suffrages d'un public acquis à ce qu'on a désigné comme l'invention la plus typique du siècle : l'idée de bonheur. La contestation du "dieu terrible" des chrétiens rigoristes s'exprime notamment dans une œuvre que donnent aussi les presses liégeoises, celle mise au nom de l'historien Fréret - un homme à l'abri des poursuites de la censure, puisqu'il était mort en 1749. Henkart a ses *Oeuvres philosophiques*.

La bibliothèque de celui-ci reflète bien, pour le reste, le parcours et la personnalité d'un bourgeois libéral et modéré, porté par le dynamisme bouillonnant de sa classe, celle des gens à talents. Le sensualisme de Locke et de Condillac lui rappelle que nous

⁵ L'une d'elle est probablement celle donnée par Jean-François Bassompierre sous la fausse adresse de "Londres, Nourse". Inventaire de la succession de Henkart, Arch. de l'État à Liège, notaire A.J. Ansiaux, 27 sept. et 5 oct. 1815 (communication de Mme M. Defrecheux); voir D. Droixhe, *Systèmes ornementaux : le cas liégeois*, dans *Études sur le XVIIIe siècle*, vol. 14, p. 39-74, Bruxelles, 1987.

sommes tous, mentalement parlant, des fils de nos œuvres : le résultat de l'activité de nos organes, le produit des impressions qui nous construisent, et non celui de quelque prédétermination à laquelle se plaisent les conservatismes. Une telle philosophie était faite pour des hommes décidés à conquérir un vieux monde en désagrégation. La transition vers une exploitation poussée de ces principes est assurée par Diderot, dont Henkart a cinq volumes d'*Oeuvres*. Mais c'est à un autre auteur, dont le riche tempérament n'est pas sans faire penser à celui de Diderot, qu'iraient ses préférences. Du comte de Mirabeau, le tribun de la Révolution, Henkart a une demi-douzaine d'écrits : le pamphlet sur les *Lettres de cachet*, composé pendant la longue détention de Mirabeau à Vincennes à la fin des années 1770; les *Considérations sur l'ordre de Cincinnatus* (1784), où s'exprime sa haine des hiérarchies factices de l'ordre établi; *l'Histoire secrète de la cour de Berlin*, pleine de fiel contre les puissants, etc. Henkart avait de bonnes raisons de s'intéresser à la carrière accidentée du "comte plébéien", bien avant que celui-ci ne devienne l'orateur des Etats généraux contre la *puissance des bayonnettes*. P. Harsin a raconté ⁶ ce qu'on peut savoir des contacts établis par Mirabeau avec le pays de Liège à partir de 1785. Dans ses *Promenades historiques*, Bovy rapporte qu'un dîner réunit en Hors-Château - à l'Hôtel de Londres - l'écrivain et les principaux intellectuels modernistes de la cité : de Paix, Bassenge et Henkart (le futur bourgmestre Donceel parlera plutôt, quant à lui, de "Fabry, Chestret, Levoz et autres patriotes"). C'est alors que Mirabeau, questionnant les Liégeois sur leurs institutions, aurait exprimé sa "surprise admirative" et les aurait félicités de jouir d'une constitution qui ferait l'envie des Anglais eux-mêmes. On peut dater ce dîner fameux du 13 avril 1787. Ce n'était pourtant pas la première fois que Mirabeau passait par la principauté. Au printemps 1786, il revient de Berlin à Paris par Tongres, où il confie des papiers aux frères de Witry d'Everlange, deux chanoines de Notre-Dame... Ceux-ci l'accueilleront encore au printemps suivant, quand il fuira la France et sa police, pour avoir trop rudement attaqué le gouvernement et la gestion de Calonne, en particulier dans une *Dénonciation de l'agiotage* (fin février 1787) qui figure parmi les livres de Henkart qu'enregistre à sa mort le notaire Ansiaux. Le libelle était d'actualité, lors du banquet offert à Mirabeau par des Liégeois qui, deux semaines plus tard, adoptèrent le règlement d'une Société des Amis de la liberté et de l'égalité, dont Bassenge fut secrétaire et qui prolongeait la société patriotique issue en 1785 de

⁶ Mirabeau et les Liégeois, dans *Revue du Nord*, t. 36, 1954, p. 251-61; repr. dans *Recueil d'études*, Liège, 1970, p. 317-32. Voir aussi Ph. Raxhon, *Historiographie de deux épisodes de la Révolution liégeoise. La destruction de la cathédrale Saint-Lambert; une citation "historique" de Mirabeau*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 99, 1987 (paru en 1989), p. 47-75.

acceptées (opposition à la torture, à la violence coloniale gratuite, etc.). La pensée nouvelle, il la connaît par la vulgarisation qui atténue, par des *Esprits* de Voltaire ou de l'*Encyclopédie*, quand ce n'est pas par la réfraction dans des ouvrages de propagande anti-philosophique (le *Déisme réfuté*, l'*Examen du matérialisme* de Bergier). Il la confond aussi, à l'occasion, avec le modernisme en toc de Caraccioli.

La propagation des Lumières est loin de s'opérer toujours, en effet, par la voie directe, et royale, qui va des grands auteurs que citent nos manuels modernes au public lettré. La référence à celles-ci n'est pas, non plus, toujours aussi explicite que dans le cas des *Disciples de Laverne* de l'avocat Coster (1765), où le *Candide* est mentionné à propos d'un échevin de Dinant dont les rondeurs rappellent la baronne de Thunder-ten-tronckh⁹. L'inspiration est également claire, quand Bassenge définit la Paix de Fexhe comme "notre Contrat social"¹⁰. Elle l'est beaucoup moins dans une foule d'écrits qui, de la chanson au factum rédigé à l'occasion d'un procès, font apparaître des motifs popularisés par la philosophie. Il est souvent difficile de distinguer ici ce qui est neuf par rapport aux traditionnelles expressions de l'esprit d'indépendance, d'insoumission à l'autorité, de méfiance envers les parvenus - cette catégorie si vilipendée, plus odieuse même, dirait-on, que la classe des maîtres de toujours. Les chansons verwiétoises des années qui précèdent la Révolution s'en prennent aux "glorieux", *sègneurs fabricants*, *nôbes négôciyants*, qui soutiennent un pouvoir local considéré comme illégal par l'opposition démocratique : "*is s' dunèt turtos bin dè ton...èt d' timps passé, i-èstint si p'tits*" (ils se donnent, tous, bien du ton, et ils étaient

⁹ B. Addison, Les dessous des Lumières à Liège : quelques échos de "livres infâmes", dans *Livres et Lumières...*, p. 265-73; Id., Secularization and Revolution in the bishop-principality of Liège, communication présentée à la Sixteenth Annual Conference - Western Soc. for French History, 2-5 nov. 1988, University of California - Los Angeles (sous presse). B. Addison s'attache à la "sécularisation" de la production imprimée à Liège au XVIII^e siècle. Il note le "rapide déclin de l'édition d'ouvrages religieux entre 1701 et 1751, littérature chutant d'une moyenne annuelle de dix-neuf livres à moins de six éditions". "La catégorie des arts et sciences d'une part, des belles-lettres de l'autre est en constant progrès à partir de 1730 (comme d'autres catégories de livres à dominante séculière). Pour la période allant de 1701 à 1730, la moyenne annuelle pour ces deux secteurs est inférieure à cinq, tandis que chaque catégorie dépasse les douze titres vers 1780. Néanmoins, le taux de publication des ouvrages séculiers de ce type ne dépasse pas celui des ouvrages religieux avant les années 1770". Si l'on se fie à certains rapports du temps, on peut calculer que Liège possédait une presse au moins pour 2.500 habitants, alors que le rapport était d'une presse à environ 4.000 habitants à Lyon ou Bordeaux. Il paraît clair que la "prospérité de l'industrie liégeoise du livre" a dû exercer une "influence prononcée sur l'intelligentsia locale" - même s'il n'y a pas de relation immédiate entre production et lecture. L'imprimeur Plomteux donne à Liège une grande édition de Voltaire, dont la présence dans les bibliothèques privées de la principauté semble être au moins exceptionnelle.

¹⁰ Cité par J. Lejeune, *La principauté de Liège*, 2^e éd., p. 185. Le chapitre intitulé "Vers la Révolution" reste la meilleure introduction sur le sujet.

l'affaire des jeux de Spa. La bibliothèque de Henkart permet ainsi de préciser le climat politico-littéraire entourant la création de ce que P. Harsin qualifie de "club patriotique pré-révolutionnaire".

Au-delà d'un corps de lectures voltairiennes ou d'esprit libéral que l'on trouve assez volontiers chez les lettrés liégeois, quels détenteurs de livres s'aventurent du côté du radicalisme athée ou de l'utopie sociale, éventuellement collectiviste ? On relève d'abord cette littérature, évidemment, chez des ecclésiastiques collectionneurs d'horreurs libertines, surtout quand ils occupent de surcroît des fonctions de censeur. Elle apparaît d'autre part, à un degré significatif de concentration, dans la bibliothèque d'un révolutionnaire comme Pierre-François Soleure⁷. Le constat peut sembler banal, mais il reste frappant de découvrir chez celui dont la maison abritera le bureau du *Journal patriotique* un choix sérieux des meilleures productions de l'atelier du baron d'Holbach : sa *Politique naturelle* et son *Système social* (1773); les ouvrages de Boulanger dont le baron fut l'éditeur, les *Recherches sur le despotisme oriental* (1761) et l'*Antiquité dévoilée* (1766); la *Lettre de Thrasybule à Leucippe*, attribuée à Fréret et également publiée par les soins de d'Holbach (1765). Les hautes spéculations ne rebutent pas Soleure, qui possède encore les *Pensées philosophiques* de Diderot. La recherche d'une société plus juste, républicaine, fondée sur les antiques valeurs de vie simple et d'égalité, est présente avec le *Contrat social*, qu'accompagne une édition de Rousseau en 12 volumes, et les œuvres de Mably, "révolutionnaire feutré", sceptique quant à l'avenir de ses propres idéaux politiques et encore très respectueux d'un édifice chrétien qui apparaissait, vers 1780, difficile à ébranler (*De la législation*, 1776). Des classiques comme l'*Esprit* d'Helvétius ou le *Traité* de Beccaria se retrouvent, ainsi que sur les rayonnages de Soleure, chez le chef révolutionnaire franchimontois Jean-Joseph Fyon⁸, pour qui un vrai patriote "donnerait la dernière goutte de son sang", dit une pasquille wallonne. Ce futur Brissotin, que dénonceront Brixhe et les Liégeois de la Montagne (cf. Borgnet, t. II, p. 344 sv.) a bien quelques lectures plus osées, dont l'*Histoire critique de Jésus-Christ* de d'Holbach (qui appelait l'Évangile "un roman oriental, dégoûtant pour tout homme de bon sens et qui ne semble s'adresser qu'à des ignorants, des stupides, des gens de la lie du peuple"). Mais l'essentiel des livres philosophiques qu'il laisse derrière lui en 1791, quand la première restauration l'oblige à quitter la principauté, tourne autour des valeurs assez largement

⁷ J. Lienard, P.-Fr. Soleure, révolutionnaire liégeois, et sa bibliothèque, dans *Bulletin du Vieux-Liège*, n° 214, 1981, p. 75-95.

⁸ J.-M. Capitaine, La bibliothèque de Jean-Joseph Fyon, dans *Bulletin du Vieux-Liège*, n° 239, 1987, p. 309-12.

acceptées (opposition à la torture, à la violence coloniale gratuite, etc.). La pensée nouvelle, il la connaît par la vulgarisation qui atténue, par des *Esprits* de Voltaire ou de l'*Encyclopédie*, quand ce n'est pas par la réfraction dans des ouvrages de propagande anti-philosophique (le *Déisme réfuté*, l'*Examen du matérialisme* de Bergier). Il la confond aussi, à l'occasion, avec le modernisme en toc de Caraccioli.

La propagation des Lumières est loin de s'opérer toujours, en effet, par la voie directe, et royale, qui va des grands auteurs que citent nos manuels modernes au public lettré. La référence à celles-ci n'est pas, non plus, toujours aussi explicite que dans le cas des *Disciples de Laverne* de l'avocat Coster (1765), où le *Candide* est mentionné à propos d'un échevin de Dinant dont les rondeurs rappellent la baronne de Thunder-ten-tronckh⁹. L'inspiration est également claire, quand Bassenge définit la Paix de Fexhe comme "notre Contrat social"¹⁰. Elle l'est beaucoup moins dans une foule d'écrits qui, de la chanson au factum rédigé à l'occasion d'un procès, font apparaître des motifs popularisés par la philosophie. Il est souvent difficile de distinguer ici ce qui est neuf par rapport aux traditionnelles expressions de l'esprit d'indépendance, d'insoumission à l'autorité, de méfiance envers les parvenus - cette catégorie si vilipendée, plus odieuse même, dirait-on, que la classe des maîtres de toujours. Les chansons verwiétoises des années qui précèdent la Révolution s'en prennent aux "glorieux", *sègneurs fabricants, nôbes négociants*, qui soutiennent un pouvoir local considéré comme illégal par l'opposition démocratique : "*is s' dunèt turtos bin dè ton...èt d' timps passé, i-èstint si p'tits*" (ils se donnent, tous, bien du ton, et ils étaient

⁹ B. Addison, Les dessous des Lumières à Liège : quelques échos de "livres infâmes", dans *Livres et Lumières...*, p. 265-73; Id., Secularization and Revolution in the bishop-principality of Liège, communication présentée à la Sixteenth Annual Conference - Western Soc. for French History, 2-5 nov. 1988, University of California - Los Angeles (sous presse). B. Addison s'attache à la "sécularisation" de la production imprimée à Liège au XVIII^e siècle. Il note le "rapide déclin de l'édition d'ouvrages religieux entre 1701 et 1751, littérature chutant d'une moyenne annuelle de dix-neuf livres à moins de six éditions". "La catégorie des arts et sciences d'une part, des belles-lettres de l'autre est en constant progrès à partir de 1730 (comme d'autres catégories de livres à dominante séculière). Pour la période allant de 1701 à 1730, la moyenne annuelle pour ces deux secteurs est inférieure à cinq, tandis que chaque catégorie dépasse les douze titres vers 1780. Néanmoins, le taux de publication des ouvrages séculiers de ce type ne dépasse pas celui des ouvrages religieux avant les années 1770". Si l'on se fie à certains rapports du temps, on peut calculer que Liège possédait une presse au moins pour 2.500 habitants, alors que le rapport était d'une presse à environ 4.000 habitants à Lyon ou Bordeaux. Il paraît clair que la "prospérité de l'industrie liégeoise du livre" a dû exercer une "influence prononcée sur l'intelligentsia locale" - même s'il n'y a pas de relation immédiate entre production et lecture. L'imprimeur Plomteux donne à Liège une grande édition de Voltaire, dont la présence dans les bibliothèques privées de la principauté semble être au moins exceptionnelle.

¹⁰ Cité par J. Lejeune, *La principauté de Liège*, 2^e éd., p. 185. Le chapitre intitulé "Vers la Révolution" reste la meilleure introduction sur le sujet.

si petits, dans le temps). Quand "les souris et les rats d'église" se joignent à la clique, le public ressent plus lourdement le poids de l'autorité religieuse :

*Nos-ôtes, nos loukans Fyon
po brave pâtriyote.
I soutint l' constitucion,
on l' sét, nouk n'è dote.
Come vos-ôtes, i n'èst nin bas,
i n' tronle nin duvant l' rabat.*

Nous, nous considérons Fyon
comme un brave patriote.
Il soutient la constitution,
on le sait, nul n'en doute.
Comme vous, il n'est pas bas,
il ne tremble pas devant le rabat.

(Chanson commençant par *Ci côp-là,
l' mèzâre s'implit*, sur l'air "La bonne
aventure au gué", 1788 ?)

Dans un pays dont le goût pour la chicane était réputé, les mémoires relatifs à des procès offrent un autre champ de documents où peut se marquer la montée d'un langage nouveau. A Florennes, par exemple, la communauté affronte régulièrement au tribunal un clan formé d'une partie de la Cour de Justice, des représentants du monastère Saint-Jean-Baptiste, du bailli et du seigneur. *Les plaintes d'un peuple désolé et opprimé* de 1773 dénoncent en termes encore mesurés la "terreur" que voudraient exercer le "seigneur-marquis" et les siens. "Nous, pauvres bourgeois, vîmes bien qu'il n'y avait point de bonne foi à attendre de ces gens-là". "Leurs âmes sont trop grossières pour sentir les impressions de la cause commune". Comme ailleurs (voir le conflit entre le chevalier de Heusy et le "sieur Joly, marchand de la ville de Givet", en 1777), les franchises populaires en matière de chasse et de pêche forment un point de friction extrêmement sensible. "Les seigneurs qui daignaient nous écouter", racontent les Florennois, "n'y voyaient de notre côté qu'une prérogative nuisible aux sujets et un appât qui mène à la paresse et à la fainéantise...".

De solides rancœurs se développent, dans ces années où Rousseau, Mably ou Morelly (dont les éditions liégeoises restent à repérer) théorisent la "cause commune". Une classe d'avocats batailleurs, représentés par Libert à Florennes, se met en évidence. Des hommes moins instruits tiennent aussi, parfois, le devant de la scène et incarnent l'opposition, en récalcitrants invétérés. Comme par tradition, ils vivent joyeusement l'insoumission légitime chère à Mably. Les annales de l'Histoire n'ont pas souvent retenu leurs noms, qu'on chercherait plutôt dans des rapports de police. A Florennes, un François Degrange se distingue parmi "les plus déterminés d'entre les bourgeois pour la défense de la communauté" : ce bagarreur avait montré dès le milieu du siècle qu'il n'aimait pas beaucoup les agents de l'autorité, et puis "qu'il se foutait

d'eux et de leurs plus grands maîtres". Tandis qu'on le met sous surveillance, un autre sujet liégeois sans doute moins têtue brave la Loi "Géronsarts de Lamotte", près de Boussu-en-Fagne ¹¹. Pierre Elise, "laboureur propriétaire", a décidé de ne plus payer l'impôt; il n'a que des injures pour les officiers du prince. Il sera plusieurs fois poursuivi et enfermé pour quelques mois, en 1777. Aux portes de la principauté, les *cossons* ou *gossons* de Hesbaye, marchands ambulants de charbon et de blé, n'ont pas plus le respect de l'ordre et des usages. Un rapport de 1775 les accuse de voler et d'abattre les clôtures pour faire paître leurs chevaux, en invoquant "ce paradoxe, savoir : *que les biens sont communs, qu'il n'y a que le pouvoir des riches qui soutient la mauvaise division qui existe actuellement*" ¹².

Parmi ces riches, ceux qui portent froc ou soutane excitent particulièrement l'animosité. Les exemptions fiscales de l'Eglise liégeoise, qui possède le tiers sinon plus de la propriété, provoquent le public. Les dîmes, dont J. Lejeune rappelle qu'elles "donnent aux chapitres et aux abbayes de Liège et de Huy de 10 à 11 % des produits du travail", sont dénoncées par l'avocat Doutrepoint (1780-85). La campagne anticléricale culmine en 1782 avec la parution du *Tableau de l'église de Liège* du chevalier de Heeswyck. Joseph II venait d'attaquer frontalement le catholicisme, avec l'Edit de Tolérance d'abord (1781), qui lui retirait son statut de religion d'Etat dans les Pays-Bas voisins; avec la suppression des ordres contemplatifs ensuite (1782-83). Les décisions seront illustrées par Léonard Defrance avec la verve que l'on sait. Son *Intérieur de cabaret* de la collection van Zuylen ou sa *Vente de poissons à la criée* ont répandu l'image du moine oublieux de ses vœux et en particulier de celui de chasteté. L'accusation est complaisamment développée par Heeswyck, fort de l'exemple impérial. Dès l'origine, les cloîtres du pays furent "des temples consacrés à Vénus", et la résidence de certains évêques "une véritable académie de femmes, où les plus débauchées étaient les mieux reçues". Henri de Gueldres, 69^e prince-évêque, "avait procréé quatorze fils auxquels il avait conféré plusieurs bénéfices et dignités ecclésiastiques". Le népotisme, la simonie ont dominé la vie religieuse : "L'Eglise de Liège s'est toujours distinguée dans ce trafic abominable...". Le scandale, en effet, n'appartient pas qu'à l'histoire ancienne. "L'attachement aux femmes fut toujours la passion dominante du clergé de Liège". En 1783, Michel-Nicolas Jolivet, secrétaire du ministre de France auprès de Velbruck, écrira dans une *Description* du pays demeurée longtemps inédite, avec moins de nuances encore : "On voit ici tous les inconvénients et

¹¹ *Lettres de Velbruck à Darget*, n° 81.

¹² P. Bonenfant, *Cossons communistes dans le Namurois à la fin de l'Ancien Régime*, dans *Namurcum*, t. 8, 1931, p. 49-53.

les vices du célibat ecclésiastique. Presque tous ont des intrigues. Presque pas de femme qui n'ait un tenant à calotte". On imagine ce que lui dicte son voltairianisme, quant à l'âpreté des "sultans de l'Eglise" dans un pays aussi provincial.

On voudrait ne pas s'attarder au déferlement bilieux du *Tableau* de Heeswyck. Mais il donne la mesure d'une exaspération qui confondait inévitablement, à Liège, l'Eglise et l'autorité, le christianisme et les archaïsmes du régime. Comment ne pas viser tout le système quand on écrit la page suivante en se référant aux réformes de Joseph II ¹³ ?

"Que dirait cet auguste monarque, si on lui faisait la description de notre gouvernement purement sacerdotal, dans lequel les ecclésiastiques ont la plus grande part et la plus considérable influence ? Que dirait-il si on l'informait qu'il n'y a pas de tribunal, à l'exception de celui des échevins de Liège, dans lequel ils n'entrent ? (...) Que dirait ce monarque, si on l'informait que Rome établit des protonotaires, qui sont des agioteurs de bénéfices, et qu'elle érige en juge cette vermine détestable, qui fourrage impunément dans la bourse de ceux qui s'adressent à eux, et qui partagent avec les suppôt de la cour de Rome les vols qu'ils commettent ? Que dirait cet auguste monarque si on lui faisait le tableau des débordements affreux du clergé, tant séculier que régulier de ce pays, de leur avarice, de leurs rapines, de l'attachement que les moines témoignent pour tous les biens temporels, de l'acharnement avec lequel ils soutiennent leurs possessions dont ils se sont emparés par des voies d'iniquité ? Que dirait-il si on l'informait que les chanoines de la cathédrale profanent la maison du seigneur, jusqu'au point qu'ils y rendent publiquement les impôts qui sont le sang du peuple, et qu'ils en font une retraite de voleurs dans laquelle ils président ?".

L'Eglise elle-même semble donner raison à ceux qui la mettent en pièces. La suppression des jésuites (1773), que Velbruck traite de "grands vauriens", lui permet d'entreprendre à peu de frais une politique de modernisation scolaire. Quant aux moines, il les enverrait volontiers "comme missionnaires à la Chine" ¹⁴. Il donnait l'exemple : que ne devait-on pas dire dans les salons et les ruelles ? Sans doute ce qu'on lit dans le *Parallèle entre le capucin et l'avocat quant à l'utilité publique*, que l'on édite à Liège en 1783 - sous l'adresse de Rome ! - selon le *Dictionnaire des anonymes* de Barbier. Après Velbruck, l'abbaye de Saint-Jacques sera sécularisée en 1785.

¹³ P. 51-52.

¹⁴ *Lettres de Velbruck à Darget*, n° 5, 16 et 71.

D'évidence, "le haut clergé n'est plus entièrement persuadé de sa mission" (J. Lejeune).

Le climat s'est ainsi assombri, dès le début des années 1780. Les "affaires" mettant en cause les autorités traditionnelles se sont multipliées. A celles provoquées par Raynal, Bassenge ou Heeswyck, il faudrait encore ajouter les violences dont fut victime la famille Coster, de Dinant, foyer de modernisme et de progressisme bourgeois. Le chef de celle-ci, Perpète Coster, apothicaire, était entré en conflit dès 1765 avec un aigrefin à particule, nommé Stapleton. L'épisode fut raconté dans cet opuscule des *Disciples de Laverne*, déjà cité, où l'on ne ménage pas les autorités locales. Son auteur présumé, Jean-Louis Coster, dirigera quelques années plus tard l'*Esprit des journaux*, dont il a aussi été question. Celui-ci était imprimé par Jean-Jacques Tutot, fondateur de la Société typographique de Liège et futur éditeur des révolutionnaires, qu'il accompagnera en exil après Neerwinden. De tendance modérée, Tutot apporta une contribution importante à la diffusion des idées nouvelles - comme il faudrait le montrer encore pour d'autres libraires tels que Plomteux¹⁵ - puis il prit sa part à l'établissement du nouveau régime, comme imprimeur du *Bulletin du département du pays de Liège* (1793) ou du *Républicain du Nord* (à partir de 1795)¹⁶. Revenons aux Coster : les attaques dont ils étaient l'objet devinrent des attentats. Il fallut se défendre, au moins contre la médisance (*Mémoire justificatif*, 1783). Mais la revanche n'était plus loin. Perpète Coster sera "le chef de la Révolution à Dinant". Il est acclamé bourgmestre le 25 août 1789¹⁷.

Le prince-évêque Hoensbroech, le *binamé Constantin* qui succède à Velbruck en 1784 n'était pas homme à dissiper les haines recuites, à calmer les aigreurs qui s'accumulaient. Celui-là n'a aucun goût des aventures de l'esprit. D'ailleurs, comme il l'annonce lui-même dès son arrivée, il ne lit jamais. "Ses sujets sont à trois ans, à trois pas de la révolution; lui à la Contre-Réforme". Son obstination dans l'affaire des jeux de Spa fixe une fois pour toutes son image : celle du "hibou" accroché à ses prérogatives, selon l'écrivain contemporain Herman de Trappé, ou du *rossé boye*, du "bourreau roux", selon la chanson populaire.

¹⁵ Voir les notices de P. Gossiaux dans les catalogues des expositions *Le siècle des Lumières dans la principauté de Liège* (Liège, 1980), *Les Lumières dans les Pays-bas autrichiens et la principauté de Liège* (Bruxelles, 1983), *Diderot et son temps* (Bruxelles, 1985), ainsi que son article sur L'Encyclopédie "liégeoise" (1778-92) et l'encyclopédie nouvelle, dans *Livres et Lumières...*, p. 199-236.

¹⁶ Cf. H. Francotte, p. 87 sv. et la notice de P. Verhaegen sur Tutot dans la *Biographie nationale*, t. 25.

¹⁷ M. Florkin, *Un prince, deux préfets*, p. 125.

L'Etat liégeois détenait un privilège sur ce secteur de l'activité touristique. Le prince-évêque encaissait dévotement des bénéfices qui alimentaient aussi les caisses publiques. Hoensbroech n'entendit pas qu'on remit en cause le monopole; il voulut raidir son autorité sur toute forme de "police" dans le pays, avec l'aide musclée du commandant Fréron - homonyme providentiel de la bête noire voltairienne. Il n'en fallut pas plus pour déclencher une bataille d'interprétation constitutionnelle, d'où se détachent les *Lettres à l'abbé de P. de Bassenge* (1787-89), "traité-fleuve" sur les droits civils du peuple liégeois. D'autres figures de la Révolution proche entrent en lice. Les mémoires exposant la cause de Noël-Joseph Levoz, qui avait ouvert une salle de jeux "non privilégiée", ou ceux écrits en faveur de ses alliés Bovy et Redouté sont dus pour la plupart aux avocats Lesoinne et Donceel, qui seront tous deux membres du Conseil de la Cité désigné pour remplacer la municipalité déchue, le 18 août 1789.

On voit se former, dans tous ces combats, le personnel qui installera le nouveau régime, éventuellement regroupé déjà en associations. En 1787 est fondée la *Société éburonne* ou *patriotique*, où l'on entretient le culte de l'ancienne Paix de Fexhe, charte des libertés traditionnelles, considérablement amoindries depuis un règlement de 1684. C'est à elle que se réfère sans doute Mirabeau, reçu à Liège avec enthousiasme, quand il joint fort courtoisement sa voix aux admirateurs français de la constitution locale, jugé digne des Etats les plus avancés. Mais au-dehors, la lutte fait rage pour le rétablissement intégral de celle-ci et contre les abus d'autorité que connaissent Spa et Verviers. Dans cette dernière ville, la reconduction du Magistrat, dénoncée comme irrégulière, mobilise une protestation nourrie de toute la misère ambiante : un quart de la population y vit de la charité. On comprend la violence des chansons dirigées contre les nantis qui "vendent la nation" ou qui retirent aux ouvriers le bénéfice des déchets du tissage.

*I fât qu'à bê mitan d' Vèrvî
on lès pinde on djoû po lès pîds.*

Il faut qu'au milieu de Verviers
on les pendre un jour par les pieds.

(Dialogue du nôvimbe 1788, inte Monsieû Fiyon èt lu p'tit Simon)

On défie plus spontanément, dans l'anonymat du dialecte, des puissances qui ont chassé du pays la presse critique. Le *Journal général de l'Europe* de Pierre Lebrun, le plus ouvert aux idées avancées, est créé à Liège mais s'imprime depuis 1786 à Herve, qui dépend des Pays-Bas. La même année, on met à l'ombre l'abbé Jehin, pour sa collaboration au *Cri général du peuple liégeois*.

Générale, l'opposition aux scléroses d'un Etat clérical semble l'être en effet. Les adversaires, les mécontents se recrutent à tous les niveaux de la société. L'aristocratie,

souvent poussé par son voltairianisme, se place volontiers en première ligne, malgré la faiblesse numérique du "deuxième ordre". On a remarqué son rôle dans l'encadrement de l'armée révolutionnaire liégeoise, avec "les comtes de Lannoy, de Geloës, de Berlaimont", etc. La bourgeoisie des talents suit en rangs serrés, emmenée par les hommes de loi. Sur les trente-deux conseillers qui seront élus par acclamation le 18 août, près de la moitié porte la qualité d'avocat ou de prélocuteur. Grégoire Chapuis, le martyr de la Révolution, représente ici la médecine. Sa biographie est exemplaire. Un discours prononcé en 1794, après son exécution qu'avait réclamée l'autorité princière revenue au pouvoir, le montre passant "le printemps de son âge à acquérir des connaissances utiles à l'humanité et à cultiver son esprit et son cœur dans les ouvrages des grands hommes qui ont éclairé l'univers" ¹⁸. Puis c'est la création de la *Quaternité*, cercle d'enseignement mutuel où chacun est censé, "de semaine en semaine, développer oralement un sujet scientifique ou philosophique". L'entreprise se poursuit à la *Chambre des Zélés*. Sous la Révolution, Chapuis organise les réunions des "Gris-Chèvrès", où on explique les droits de l'homme et les devoirs du citoyen. Tant d'activité patriotique le fait élire officier municipal en 1792. Mais à la restauration du prince-évêque de Méan, peu après, la célébration d'un mariage civil lui sera reprochée comme une faute impardonnable. Le "tyran mitré" liquida ses comptes avec le mouvement qui avait porté Chapuis quand il déclara, selon la tradition, en refusant sa grâce : "Il faut donner un exemple aux philosophes, je n'en veux plus !".

Une autre victime de la restauration, l'ancien fripier Bouquette, exécuté en 1794, représente assez quant à lui le peuple obscur des militants, des sympathisants portés un moment sur le devant de la scène. On dit qu'il aurait attaché une cocarde patriotique à la manche de l'évêque Hoensbroech "en lui adressant des paroles assez irrévérencieuses" (Borgnet, II, 411). Sa qualité d'officier municipal offrit sans doute, comme pour Chapuis, un motif d'accusation plus sérieux. Ces militants, la littérature verviétoise des années qui précèdent la Révolution en énumère beaucoup qui seront demain conseillers du nouveau Magistrat, membres du Congrès de Polleur (août 1789-janvier 1791), puis objets de la répression, quand les "cocardes noires" reprendront le pouvoir : Jacques-Hubert Chapuis, frère du précédent; Michel Deschamps, qualifié ici de "défroqué", là de "responsable des mouvements séditions"; le boulanger Hanlet; le "bourgeois" Jean Nizet... Le tailleur Kaldenberg et Lamberty le marchand de tabac, qui *vout fé l' monsieur*, appartiendront au Comité de surveillance. Derrière eux, c'est la foule anonyme, celle des *treûs mêye ovrîs* qui ont *siné po l' patrêye* : des trois mille ouvriers qui ont signé la pétition des patriotes (entre la fin '87 et juin '89).

¹⁸ Cité par F. De Grave, *Chapuis*, Verviers, Bibl. Gilon, p. 82.

Que pouvait-on savoir, dans ces milieux, des idées qu'agitait la philosophie nouvelle ? On a brièvement abordé la question ailleurs ¹⁹. Reprenons d'abord - on serait tenté de dire : pour le pittoresque - un témoignage de l'abbé Barruel, dont les fantasmes sont notoires et tiennent à l'hypothèse du "complot" réunissant les libertins de tout poil, des francs-maçons aux Encyclopédistes, autour d'un projet délibéré d'abattre la royauté. Dans un chapitre intitulé *Nouveaux et plus profonds moyens des conjurés pour séduire jusqu'aux dernières classes de citoyens*, Barruel raconte qu'à Liège et dans les environs, des instituteurs en libre pensée réunissaient "un certain nombre de ces artisans ou pauvres paysans qui n'avaient pas appris à lire" pour leur expliquer les bons auteurs. Barruel mentionne Voltaire, le *Sermon des cinquante* et le *Bon sens* du baron d'Holbach, auxquels la propagande anti-philosophique assurait depuis belle lurette une solide publicité indirecte. Le P. Richard avait notamment donné l'*Anti-Bon-sens* à Liège chez Painsmay, en 1779.

Le récit peut transposer, en les grossissant, des faits réels. On a cité les entreprises d'éducation populaire de Chapuis, avant et pendant la Révolution. Par ailleurs, la vie scolaire elle-même devait inviter à certaines affabulations, s'il est vrai, comme des contemporains le rapportent plusieurs fois, que les enfants apprenaient à lire dans les journaux qui leur tombaient sous la main. La presse en apparence la plus innocente, par exemple la *Gazette de Liège*, reflétait dans des instantanés portant leur charge critique un monde en mutation. Tel fut le cas en particulier à l'époque de la guerre d'Indépendance américaine. A partir de l'été 1774, les lecteurs de la *Gazette* suivirent l'extension de la Tea Party, puis le déploiement progressif de "l'étendard de la liberté", jusqu'à l'"embrasement". La lutte des rebelles donne lieu à un feuilleton dont les péripéties "deviennent tous les jours plus intéressantes" (n° du 22 juillet 1774). Le prudent journal évite bien sûr d'exprimer son opinion sur ces événements. Mais il les relate dans des termes qui se réfèrent aux valeurs montantes, avec d'autant plus de force, nous semble-t-il aujourd'hui, qu'elles contrastent avec les images du vieux continent que reproduit la *Gazette*. Ici, c'est la misère des campagnes, le rituel satisfait des exercices du pouvoir, l'arbitraire. A Paris, (*Gaz.* du 1er et du 4 sept. 1775), Malesherbes dit aux prisonniers de la Bastille "contre lesquels il n'y avait point de charges déterminées" : "*Mes amis, vous ne savez donc pas ce que vous avez fait ? Ma foi, ni moi non plus : ainsi soyez libres; sortez quand vous voudrez*". En Amérique, l'opposition à la métropole arrogante et inflexible s'organise au nom des "lois immuables de la nature et de la raison" (n° du 23 janvier 1775). On refuse le "joug de

¹⁹ D. Droixhe, La diffusion des idées nouvelles, dans *La vie culturelle dans nos provinces au XVIII^e siècle*, Bruxelles, 1983, p. 102-103.

l'esclavage" avec une mâle énergie, bien faite pour parler au courage "éburon". Bonheur, volonté collective : le journal égrène sans éclat les thèmes renvoyant à un passé définitivement révolu la "contrainte" politique, "incompatible avec le gouvernement libre" (26 juillet).

Si la *Gazette de Liège* se donne quelques couleurs de modernité, qu'est-ce que l'homme moyen ou l'écolier ne lisent pas dans *l'Esprit des journaux* ou le *Journal général* de Lebrun ? Le chevalier de Saint-Péravi raconte à ce propos une scène bien suggestive : il surprend une discussion d'enfants, qui roule sur les guerres du moment. Leurs "haillons dégoûtants" indiquent, avec le "grossier jargon" dont ils se servent, leur origine plus que modeste. L'un des "discoureurs" est sûr de ce qu'il avance :

"Je tiens ma preuve de mon père
qui lit tous les soirs les journaux."

On lit, et on dispute abondamment de "politique profonde", dans les "estaminets dont ce pays jaseur abonde". Les observations des voyageurs, sur ce point, ne manquent pas. Les Liégeois, dont les femmes travaillent pour deux, en vrais "mulets du prince", semblent passer plus de temps que d'autres au café. Nous les voyons bien chez DeFrance. Ils jouent aux cartes, mais aussi souvent, ils écoutent celui qui tient à la main Dieu sait quels journaux ou brochures (*La lecture de la gazette*, de l'époque révolutionnaire, dont le thème semble déjà traité en 1788; *l'Auberge* du Musée Bredius de la Haye). Saint-Péravi trace le portrait d'un tenancier haut en couleurs autour duquel se pressent des "oracles du canton". Un bonnet lui "servait éloquemment" de "symbole indicateur", pour donner ses avis sur l'actualité.

"Pour les Américains, d'une main libre et fière,
il le rejetait en arrière;
pour la France qu'il protégeait,
gaiement, sur son front chauve, à droite il le rangeait..."

La réaction cléricale alimente de son côté la polémique. Diffusion parallèle à laquelle on doit revenir régulièrement : déconcertés par le laxisme moderniste d'une partie des dignitaires liégeois, d'autres éléments du clergé mènent des campagnes qui semblent vouloir prémunir le peuple contre la contagion peu sacrée ou le guérir, déjà, de ses atteintes. L'offensive menée contre Raynal est à cet égard la plus intéressante, malgré ses ambiguïtés, quand elle a lieu en dialecte ou dans un entretien fictif entre un "Paysan" et un libertin, que met en scène le curé Légipont. A force d'évoquer la

philosophie en termes de cataclysme, les exorciseurs habituèrent à l'idée que la société ancienne pourrait bien, aussi, avoir une fin.

La critique, la plainte, l'exaspération sont une chose. La perspective d'un renversement total de l'ordre familial en est une autre. Les révolutionnaires du 18 août ne demandaient en général, il est vrai, dans un premier temps, que des réformes constitutionnelles bénies par le représentant de cet ordre ancien, l'évêque invariablement "bien-aimé". Aujourd'hui, nous pouvons facilement nous imaginer que les structures de l'Etat subissent une mutation, quand on agit devant nous les défis du futur ou les dangers du fédéralisme. Mais les perspectives un tant soit peu radicales restent pour beaucoup un objet de phobie, quand ce n'est pas de tabou dans la presse "avancée" elle-même. L'idée de déposer un roi, même en lui assurant un avenir assez confortable, répugne. Quelle part de la population signerait une telle mesure, en temps de paix sociale ?

Au XVIII^e siècle, le principe du bouleversement nécessaire a connu toute une gamme d'expressions dont les plus offensives ont touché directement la principauté. On se bornera ici à deux exemples montrant comment est présente une notion de révolte suffisamment organisée pour qu'on ne la confonde pas avec les sporadiques "émotions" populaires des temps de crise. Les accès de pauvreté sont au fond de certaines revendications. Mais la contestation est dans tous les cas rationalisée, articulée au corps de valeurs et de droits qui seront ceux de la Déclaration.

Le cabaretier dont parle Saint-Péravi indique la place qu'a occupée la Révolution américaine dans le débat public. Le *Journal général de l'Europe* rappellera en 1790 : "Les Américains ont été nos précurseurs, sinon nos maîtres dans ce grand art qui enseigne aux peuples l'étendue de leurs droits, aux souverains celle de leurs obligations, qui fixe les limites du pouvoir et celles de l'obéissance" ²⁰. On a vu que les habitants de la principauté avaient été régulièrement tenus au courant de ce qui opposa, sur le plan des principes puis sur le terrain militaire, les Bostoniens et la métropole. L'information, bien sûr, venait aussi des journaux à vocation internationale publiés dans la région, comme le *Journal encyclopédique* ou le *Journal historique et littéraire* de l'abbé de Feller. La signification de la rébellion pour l'Europe fut mise au clair dans cette *Histoire des deux Indes* dont il a été question. L'actualité fournissait l'occasion de considérer un cas concret à travers les conceptions du droit naturel et du primat de l'intérêt collectif. Ainsi, on y affirmait que le refus de l'impôt du timbre par les insurgés "doit servir d'exemple à toutes les nations qui se sentiront foulées par les abus d'autorité" (2^e éd., chap. 19) : les membres d'une communauté auraient la liberté

²⁰ Cité par R. Comoth, Naissance d'une nation, dans *La Vie wallonne*, t. 56, 1982, p. 31.

de décider eux-mêmes des "taxes qui concourent au revenu public", en vertu d'une "prérogative naturelle et conforme au but fondamental de toute société raisonnable".

Les dernières pages consacrées aux colonies américaines feront par ailleurs glisser les pronostics qui concernent le nouveau monde en direction de l'ancien. On peut prévoir le "grand démembrement" de celles-ci, et au delà des péripéties en chaîne. Un processus d'éclatement est en marche, dont l'ombre gagne déjà la métropole.

"La mine est préparée sous les fondements de nos empires chancelants, les matériaux de leur ruine s'amassent et s'entassent, formés des débris de nos lois, du choc et de la fermentation de nos opinions, du renversement de nos droits, qui faisaient notre courage, du luxe de nos cours et de la misère de nos campagnes, de la haine à jamais durable entre des hommes lâches, qui possèdent toutes les richesses, et des hommes robustes, vertueux même, qui n'ont plus rien à perdre que leur vie".

Ces lignes antérieures à 1780, remarquera-t-on, pouvaient être perdues dans une œuvre vaste, qui atteignait les dix volumes avec la troisième édition (1781). Mais les parties spécialement provocatrices furent diffusées sous une forme plus accessible. Les considérations sur les affaires d'outre-Atlantique furent reprises dans un volume léger, la *Révolution de l'Amérique*, qui eut à Liège les doubles honneurs de la contrefaçon intensive et de la saisie (voir sur tout ceci les travaux de G. Froidcourt et P. Gossiaux). Les *Deux Indes* firent par ailleurs l'objet d'abrégés et d'analyses auxquelles l'Eglise prit sa part coutumière. La *Censure de la Faculté de Théologie de Paris* contre l'ouvrage de Raynal réunissait en 84 articles "ce que l'impiété a vomie de plus horrible et de plus atroce" : L'impression donnée par le Liégeois Lemarié à la fin d'octobre 1781 sera épuisée en une semaine. La *Gazette de Liège* confirme que le livre a rencontré "un succès au-dessus des espérances du libraire". On atteignait la quatrième édition locale en 1782²¹. Rendant compte de la *Révolution de l'Amérique* dans son *Journal historique et littéraire*, l'abbé de Feller annonçait : "la brèche est ouverte".

On comprend mieux, alors, le rôle que jouèrent lors des événements du 18 août des figures comme Jean-Pierre Ransonnet et le fabricant d'armes Gosuin. Le premier conduisait les troupes bourgeoises qui s'emparèrent de la citadelle, "édifice élevé par Maximilien de Bavière", écrit Borgnet, "pour empêcher l'explosion du vieil esprit démocratique"; dans le même temps, les patriotes emmenés par Gosuin envahissaient l'Hôtel-de-Ville, où s'était réuni le Conseil, à qui l'on signifia sa déchéance. Les deux hommes étaient des opposants de longue date. Dès 1787, Ransonnet proposait de

²¹ Voir l'étude exemplaire de G. de Froidcourt sur *L'abbé Raynal au pays de Liège*, 1946, p. 21 sv.

résoudre le conflit avec le prince à propos de Spa en s'appuyant sur Gosuin : "qu'on abandonne la sainte écriture et les plaideurs à leurs rêveries, ce sont des armes rouillées; les bonnes sont dans le magasin de ce généreux citoyen" (Borgnet, I, 31). L'un et l'autre avaient une conception de l'action de toute évidence marquée par le modèle américain. Ransonnet avait participé en personne à la campagne des insurgents. Quant à Gosuin, le parti du prince-évêque imputait à cet ancien vannier, outre une indécente "ambition de jouer un rôle dans la municipalité, la vanité peut-être de se montrer digne de la *Patente de Capitaine* qu'on dit lui avoir été expédiée par les Etats-unis, sans cependant avoir touché le sol des treize Cantons ni celui de l'Amérique..." (*La Saint-Nicolas du bourg de Spa, en mil sept cent quatre-vingt et neuf*, p. 23).

Indépendamment de ce qui concerne l'Amérique, l'*Histoire des deux Indes* développait à l'intention des exclus et des opprimés de l'Europe un discours de la rébellion où l'on a reconnu la main de Diderot²². Celui-ci collabora surtout à la troisième édition (1781) en y insérant des morceaux d'une virulence extrême. Un prudent anonymat lui permettait de risquer les plus grandes imprudences, l'œuvre étant globalement mise au compte de Raynal, qui aimait assez le rôle d'"incendiaire" (comme dit le Liégeois Dieudonné Malherbe²³).

Ces passages sulfureux, que reprendra la *Censure de la Faculté de théologie*, désignaient à l'autorité ses limites et définissaient les droits des peuples par une série d'axiomes et d'images que domine une véritable rhétorique du sang. "Le tyran est un monstre à une seule tête, qu'on peut abattre d'un seul coup (proposition 80 dans la *Censure*). "On se délivre de l'oppression d'un tyran ou par l'expulsion ou par la mort". Un usage "salutaire", à Ceylan, condamne à la peine capitale le roi qui viole la loi (propos. 81). Celle-ci doit être "un glaive qui se promène indistinctement sur toutes les têtes et qui abat ce qui s'élève au-dessus du plan horizontal sur lequel il se meut" : l'image, qui est familière à l'*Histoire des deux Indes*, impressionnera le curé Légipont quand il rédige son *Dialogue entre Cadet et le Paysan*. Elle en appelle d'autres, pour un critique moderne comme Y. Benot, qui voit dans l'œuvre de Raynal un laboratoire de la Révolution : "comment ne pas penser au *rasoir national* cher à Hébert en 1793 ?". Mais la menace prend ailleurs d'autres formes. Contre le despotisme usuel en Chine, il n'y a pas de meilleur rempart qu'un mur de "bayonnettes dirigées vers la poitrine ou la tête sacrée de l'Empereur". Les théologiens de Paris, qui relèvent le propos (n° 82),

²² Cf. M. Duchet, *Diderot et l'Histoire des deux Indes ou l'écriture fragmentaire*, Paris, Nizet, 1978; Y. Benot, *Diderot, de l'athéisme à l'anticolonialisme*, Paris, Maspéro, 1970-1981 (c.r. par R. Mortier, dans *R.B.P.H.*, t. 49, 1971, p. 892-901). Y. Benot a publié chez le même éditeur, dans la coll. "La découverte", un choix de textes tirés de l'*Histoire philosophique* (1981).

²³ *Les infiniments-petits de la littérature*, Liège, an XI-1803, p. 65.

extrapolent avec une certaine ingénuité : puisque Raynal "ne nous représente point l'Empereur de la Chine comme un tyran plus féroce que tous les autres", ce n'est pas à lui seul qu'il s'en prend "mais à *tous les Princes* et à *tous les Rois*"...

L'important, pour le lecteur d'aujourd'hui, est du reste moins dans ces visions meurtrières, dont fourmillent les *Deux Indes* et qui ont pu avoir leur efficacité révolutionnaire, que dans l'audace de la critique sociale qui les porte. L'imagination des auteurs est plus puissante encore quand elle décrit "l'histoire de l'homme civilisé" comme étant "l'histoire de sa misère" (dans le passage sur le droit des colonies américaines, d'où est extraite la proposition 80). Le chapitre consacré à la *Comparaison des peuples policés et des peuples sauvages* (livre XVII, 4 dû à Diderot) croit pouvoir annoncer :

"En vain l'habitude, les préjugés, l'ignorance et le travail abrutissent le peuple jusqu'à l'empêcher de sentir sa dégradation : ni la religion ni la morale ne peuvent lui fermer les yeux sur l'injustice de la répartition des maux et des biens de la condition humaine, dans l'ordre politique".

Car telle serait, en dernière analyse, la raison ultime du malheur de l'homme civilisé, de la "distance infinie" qui le sépare du sauvage. "C'est l'injustice qui règne dans l'inégalité factice des fortunes et des conditions : inégalité qui naît de l'oppression et la reproduit". Là serait écrit tout l'avenir, pour "l'ouvrier et l'artisan".

"Le peuple n'a que le spectacle du luxe dont il est doublement la victime, et par les veilles et les fatigues qu'il lui coûte, et par l'insolence d'un faste qui l'humilie et l'écrase" ²⁴.

Voulant blanchir Bassenge, le prince-évêque Velbruck répondait à son synode que l'agitation autour des idées de Raynal relevait surtout du "jeu d'esprit". L'exercice pouvait-il "avoir aucune influence sur les mœurs" ? Il annonçait en tous cas, de manière assez précise, des situations qui seront familières dix ans plus tard, en accoutumant les esprits à la mise en cause - mieux : en accusation - de tous les exploités. La harangue visant les "monopoleurs" de la Compagnie anglaise des Indes (livre III, chap. 12) ²⁵ pouvait s'adresser à tous les tyrans n'écoulant que la "voix de l'intérêt particulier", ceux dont les "forfaits", les "vexations", les "criminelles richesses" réduisent d'autres hommes à une "éternelle pauvreté". L'auteur, sans doute Diderot, distingue pour eux un avenir trop longtemps retardé par "les circonstances".

²⁴ Voir l'ensemble du texte dans le choix de Benot, p. 294 sv.

²⁵ *Ibid.*, p. 68-70.

"Oui, je vois arriver le temps de votre rappel et de votre terreur. Je vous vois traîner dans les cachots que vous méritez. Je vous en vois sortir. Je vous vois pâles et tremblants devant vos juges. J'entends les cris d'un peuple furieux rassemblé autour de leurs tribunaux. Le discours de l'orateur intimidé est interrompu. La pudeur et la crainte l'on saisi; il a abandonné votre défense; la confiscation de vos biens, l'arrêt de votre mort sont prononcés. Peut-être vous souriez de mépris à ma menace. Vous vous êtes persuadés que celui qui peut jeter des masses d'or dans la balance de la justice la fait pencher à son gré... Non, non, il faut que, tôt ou tard, la justice soit faite. S'il en arrivait autrement, je m'adresserais à la populace. Je lui dirais : *Peuples dont les rugissements ont fait trembler tant de fois vos maîtres, qu'attendez-vous ? pour quel moment réservez-vous vos flambeaux et les pierres qui pavent vos rues ? Arrachez-les...*".

Même "ivresse rhétorique" (R. Mortier), chez les adversaires, quand l'abbé de Feller se joue la scène de l'acte final dans des lueurs déjà romantiques d'embrasement. *Le Journal historique et littéraire* conclut en 1781, à propos de Raynal :

"Vous verrez, maîtres des nations, vous à qui le Ciel a confié le dépôt sacré de l'ordre et de la tranquillité publique, vous verrez les fruits amers d'une tolérance devenue pour vous une prévarication capitale, et pour vos peuples la source des calamités les plus désolantes. (...) Ignorez-vous ce que c'est que les mouvements populaires; avec quelle facilité on leur donne les directions les plus opposées ? Quand la statue de Georges III fut inaugurée à Boston, l'ivresse de ce peuple eût-elle permis de lui dire que dix ans après, on traînerait dans les boues cette même statue mutilée de la manière la plus ignominieuse ?".

L'éloquence est plus prosaïque dans les chansons wallonnes qui promettent aux petits despotes de Verviers "la marque et les baguettes", et le carcan qui portera leur nom "en lettres de merde". Mais la conviction qui domine est la même. Dès 1787-88, on ne rêve pas seulement d'issue violente, on a le sentiment d'un changement irréversible, d'être entré dans un de ces épisodes dont les livres parleront plus tard.

*Kwand çouci sèrè fini
on-z-è frè l'istwêre.
On k'noh'rè po tot l' payis
ku l' prince aveût twêrt...*

Quand ceci sera fini,
on en fera l'histoire.
On saura dans tout le pays
que le prince avait tort...

En contrepoint aux impertinences philosophiques, échafaudées parfois "au-dessus de toutes les considérations humaines", "au-dessus de l'atmosphère" comme disent les auteurs des *Deux Indes* dans leur préface, une simple chanson apportait sa menace, bien terrestre et presque dénuée de toute littérature.

Dj'èspère k'on djou, çoula finirè :
su ç' n'est nin à plêti, çu sèrè à ôte tchwè.
J'espère qu'un jour, cela finira :
si ce n'est pas en plaidant, ce sera autrement.

Daniel DROIXHE
Université de Liège